



Lettre d'information académique - 11/04/2025

Audience de la FSU avec le Recteur Jean-Marc Huart

La FSU a rencontré Monsieur Jean-Marc Huart, nouveau Recteur de l'académie de Bordeaux, le mercredi 9 avril, accompagné de Monsieur Le Gall, Secrétaire Général de l'académie. Elle était représentée par trois élues du Comité Social Administratif Académique, Sonia Meljac, Secrétaire



Générale Académique du SNES-FSU, Kathy Souffron, Coordinatrice Académique de la FSU-SNUIPP et Nathalie Lacuey, Secrétaire Générale Académique du SNEP-FSU.

Lire la suite de l'article

Un printemps de mobilisations

Ce 12 avril, des manifestations pour la défense de l'État de droit, après les attaques du RN contre l'institution judiciaire, ont lieu en Gironde et en Dordogne. L'État de droit est en effet « indissociable d'une démocratie effective et de la protection des droits humains ». Le SNES s'associe donc à cet appel et vous invite à participer aux rassemblements s'ils ont lieu dans votre département.



Le 1er mai est la journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs, pour leurs droits. Le contexte international comme le contexte français pèsent lourdement dans les esprits et conduisent à redouter une aggravation des politiques d'austérité avec leur impact sur les services publics. Les droits des personnels de l'État sont dégradés, comme en témoigne le passage à 90% du maintien de rémunération pour les congés maladie ordinaires inférieurs à 3 mois. Le gouvernement a reculé sur la mesure des 3 jours de carence mais pas sur celle-ci. Elle est effective depuis le 1er mars et sera rétroactive sur la paie de juillet. Pendant les périodes de crise comme celle que nous traversons, des fonctionnaires plus nombreux·ses et mieux formé·es sont nécessaires à la société car intègres, dégagé·es des contraintes et des pressions liées aux intérêts particuliers. Comme travailleuses et travailleurs, nous devons lutter pour défendre les métiers de la fonction publique, améliorer nos conditions d'emplois mais aussi pour les rémunérations, l'égalité professionnelle, l'adaptation des fins de carrière.

Les sections départementales communiqueront au cours des vacances les lieux et horaires de rassemblements avant les défilés.

Le SNES et la FSU ont proposé à l'intersyndicale fonction publique une **journée d'action** à la mi-mai, y compris par la grève, dont la date reste à définir. La mobilisation massive du 5 décembre avait permis le recul du gouvernement sur les 3 jours de carence et nous devons entretenir le rapport de force : retour à 100% du maintien de rémunération, abrogation de toute journée de carence lors d'un arrêt maladie.

Enfin, les discussions sont en cours pour une mobilisation interprofessionnelle au mois de juin, sur les retraites et les salaires.

Toutes ces mobilisations ont en commun la lutte contre les idées délétères de l'extrême droite et les politiques libérales auxquelles le SNES oppose l'État de droit, le respect des principes d'égalité qui fondent notre démocratie. Elles portent aussi la nécessité d'une meilleure répartition des richesses, vers les services publics, tous indissociables du contrat social qui nous lie.

Affectation des TZR à la rentrée 2025

Le SNES-FSU a accompagné lundi 31.03 le collectif « TZR en colère », reçu en audience par la DPE et la DRRH. L'occasion pour faire un point avec le Rectorat sur les engagements pris en octobre mais aussi de connaître les règles d'affectation pour la rentrée 2025 et de rappeler, une fois encore,



le désarroi des remplaçant·es devant des situations qui peinent à bouger.

Retrouvez ici le compte-rendu de l'audience et le point sur les principes d'affectation donnés par le Rectorat pour la rentrée 2025.

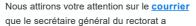
Choc des savoirs : les textes sont publiés au JO mais...

Vous trouverez toutes les informations sur l'actualité « choc des savoirs » et les moyens de lutte sur le <u>site du SNES national</u>. Pour tout renseignement et toute demande d'information, contactez la section académique au 0557816240 ou par mail <u>permanence@bordeaux.snes.edu</u>



Examens 2025

Le SNES-FSU, comme chaque année, va demander une audience auprès de la Division des Examens et Concours pour connaître les conditions dans lesquelles les personnels feront passer les examens.





adressé à toutes et tous concernant les examens. Ce courrier développé indique la date jusqu'à laquelle vous devez vous tenir à disposition de l'administration, jusqu'au 9 juillet, mais vise également à vous protéger d'éventuelles contestations de familles qui sont de plus en plus nombreuses. Il est donc dans votre intérêt d'en prendre connaissance et de respecter les préconisations qu'il contient.

Soutien de la section académique aux collègues du collège Léo Drouyn de Vérac

Les collègues du collège de Vérac ont appris mardi matin l'existence d'un photomontage circulant depuis un certain temps sur les réseaux sociaux, montrant un adolescent pointant une arme sur une enseignante du collège. Très choqué·es, les enseignant·es ont décidé de ne pas faire classe mardi après-midi pour prendre, après la visite du DASEN adjoint, le temps nécessaire à la parole entre adultes.

Cet événement est choquant pour l'ensemble de la communauté éducative. La section académique de Bordeaux apporte son soutien plein et entier à notre collègue visée par le photomontage, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative du collège de Vérac. Elle sera présente pour accompagner les collègues dans l'ensemble de leurs démarches pour faire valoir leur droit, en particulier le droit à la protection.

Adhérez au SNES-FSU

s3bor@snes.edu